



# Rapport d'activité

---

COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION SOPHIA  
ANTIPOLIS

2020-  
2021



# Table des matières

LE MOT DU PRÉSIDENT .....	2
2020 – UN NOUVEAU DÉPART .....	3
Renouvellement des membres du conseil.....	3
Réalisation d'un cadre de coopération entre la CASA et le CDD .....	4
Arrivée d'une nouvelle apprentie .....	4
2020-2021 –MALGRE LA CRISE, UNE ACTIVITE MAINTENUE ET INNOVANTE .....	5
Les instances de travail (Bureau, Assemblée et groupes thématiques) .....	6
Des nouveaux outils.....	10
UN RÔLE ACTIF SUR LE TERRITOIRE ET AU DELA .....	11
Au niveau local .....	11
Au niveau national .....	15
LE CHALLENGE 2020 - RENFORCER LE RÉSEAU RÉGIONAL DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT.....	16
Mise en place d'une Coordination Régionale des CDD de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	16



# LE MOT DU PRÉSIDENT

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,*

Créé sous l'impulsion du Président Jean LEONETTI, le Conseil de Développement (CDD) est une instance de Démocratie Participative qui, depuis 2003, œuvre auprès de la Démocratie Représentative pour porter la parole citoyenne.

En 2020, la composition du Conseil de Développement a été renouvelée pour la troisième fois, et en 2021, le CDD a fêté ses 18 ans.

Cette force de propositions vous est destinée. Elle vise à faciliter les réflexions partagées pour continuer à nourrir et renforcer le débat démocratique territorial dans le respect des prérogatives de la démocratie représentative.

Son ambition est de porter la parole citoyenne auprès des élus en fournissant des contributions construites, pragmatiques et non partisans, fondées sur l'expertise d'usage et l'expression des attentes citoyennes.

Son approche est de jouer un rôle complémentaire par le dialogue constructif instauré avec l'administration et avec les élus communautaires pour donner un signe fort de reconnaissance à la société civile qui le compose.

Ces deux dernières années auront été sans aucun doute, parmi les plus difficiles pour le territoire et ses populations, malgré ce contexte, votre Conseil de Développement a maintenu son activité au service des citoyens pour vous aider dans vos décisions.

Ce rapport d'activité, que j'ai le plaisir de vous soumettre, témoigne de la force collaborative qu'il représente et qu'il vous appartient de solliciter, de saisir tout au long du processus de définition, de réalisation et d'évaluation de l'action publique.



**Bernard TOMASINI**  
**Préfet de Région Honoraire**  
**Président du Conseil de Développement**  
**Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis**



# 2020 – UN NOUVEAU DÉPART

## Renouvellement des membres du conseil

Lors du Conseil Communautaire du 5 octobre 2020, le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a été renouvelé pour la troisième fois depuis sa création en 2003.

Le renouvellement 2020 a été impacté :

- Par la Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe qui précisait : « *la composition du conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, de telle sorte que l'écart entre le nombre des hommes et le nombre des femmes ne soit pas supérieur à un et afin de refléter la population du territoire concerné, telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âge* ».
- Par la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 introduisant l'obligation d'un débat sur les modalités de consultation des CDD et un sur les modalités d'association de la population à la mise en œuvre des politiques publiques.

## La nouvelle composition du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est constitué de 44 membres représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Ils sont de nature variée (association, fondation, clubs de dirigeants, entreprises, établissements d'enseignement supérieur...). C'est le Conseil Communautaire qui en détermine la liste. On peut les classer dans trois collèges, associatif, économique et institutionnel.



Le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un collège de personnes qualifiées pour ouvrir davantage les possibilités d'accueil de contributeurs motivés. La composition relève du Bureau du CDD.



## Réalisation d'un cadre de coopération entre la CASA et le CDD

Le Conseil Communautaire de la CASA a adopté ce cadre lors de la séance du 16 novembre 2020. Il formalise et précise les relations existantes entre le Conseil de Développement et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et détaille notamment les modalités de saisine, les relations avec les élus, les services communautaires et les moyens mis à sa disposition.

## Arrivée d'une nouvelle apprentie

Après un service civique en 2017, pour la 2<sup>ème</sup> fois, le CDD a bénéficié d'un contrat d'apprentissage avec une étudiante en Master PRO "Gestion de l'environnement & développement durable" pour une période de 2 ans, afin de renforcer l'animation et la mobilisation de la société civile autour des activités du Conseil de Développement. La mission principale est d'aider les Vice-Présidents dans le pilotage des travaux, la production des avis et la gestion des outils numériques.



## 2020-2021 –MALGRE LA CRISE, UNE ACTIVITE MAINTENUE ET INNOVANTE



Le contexte particulier lié à la crise sanitaire depuis mars 2020 a eu un impact sur le Conseil de Développement.

Si sa présence sur le terrain en tant que participant ou organisateur d'événements accueillant du public a bien été réduite, les travaux de réflexion et de débats ont pu être maintenus grâce aux outils numériques mis à disposition par la Communauté d'Agglomération.

De nouvelles façons de travailler, d'échanger ont été adoptées, essentiellement avec le recours aux visioconférences.

Rapidement, malgré une situation inédite le Bureau, l'équipe administrative, et une partie des membres actifs se sont mobilisés afin de poursuivre leurs missions pour faire vivre la démocratie participative et continuer à être une aide à la décision dans la mise en œuvre des politiques publiques communautaires.



# Les instances de travail (Bureau, Assemblée et groupes thématiques)

## LE BUREAU



*Bureau en Présentiel*

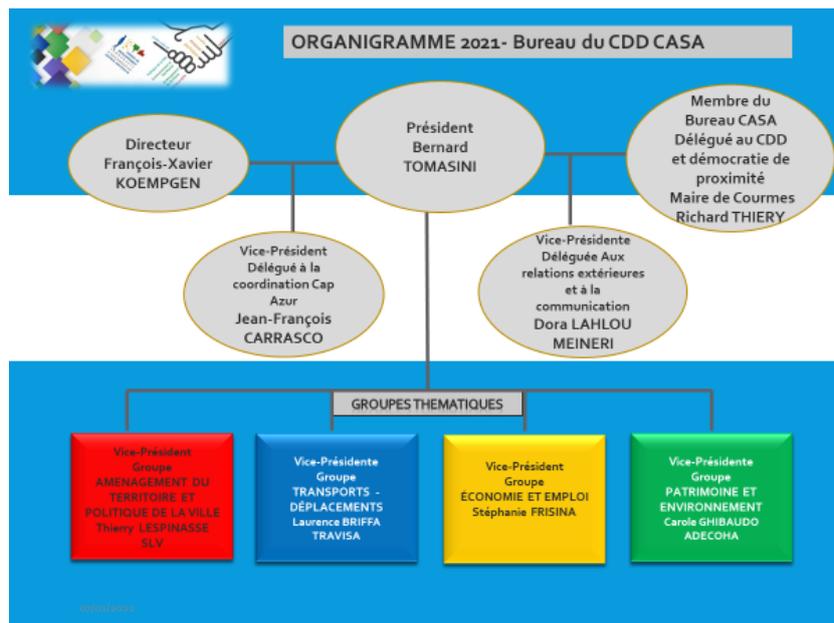


*Bureau en distanciel*

A l'instar des autres années, le Bureau s'est réuni une fois par mois. Il a bien entendu privilégié les réunions en visioconférence.

**RAPPEL**

Le Bureau assiste le Président du Conseil de Développement dans l'exercice de ses missions notamment pour l'organisation des travaux, des manifestations et la préparation des séances plénières. Il détermine la feuille de route, assure la synthèse des travaux et suit ce que deviennent les avis.





## Les Assemblées Plénières

Entre octobre 2020 (date du renouvellement) et décembre 2021, deux Assemblées Plénières ont pu être organisées. Il en est ressorti un vrai plaisir des participants à se retrouver, à échanger et débattre. On dénombre une quarantaine de participants à chacune d'elle.

### 9 décembre 2020 en présentiel Avis et Présentations

Cette l'Assemblée Plénière s'est déroulée aux Espaces du Fort Carré à Antibes dans le respect des gestes barrières. Lors de cette réunion, elle s'est intéressée à plusieurs sujets avec diverses présentations suivies d'échanges.



➡ La présentation du DICRIM JEUNES (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).



La protection civile d'Antibes a réalisé un dépliant d'information afin que les enfants possèdent un document de référence bien à eux. Ce DICRIM leur permet de savoir quels sont les bonnes conduites et bons réflexes à adopter en cas de danger.

➡ La présentation de la démarche d'élaboration du nouveau SCOT de la CASA.

La présentation de cette démarche a été proposée afin d'informer et mettre en perspective les différents axes de réflexion sur lesquels les membres du CDD seraient amenés à travailler au sein des groupes thématiques.

Le CDD poursuivra sa réflexion dans un nouveau cadre, en capitalisant sur ses travaux antérieurs comme notamment sur « l'État initial de l'Environnement », pour lequel il a émis un avis.





➡ La Présentation des réflexions partagées des 4 Groupes thématiques sur « la Bande Littorale ».

Le CDD s'est autosaisi de ce sujet transversal sur lequel il a travaillé pendant plusieurs mois. A partir d'un diagnostic sur les effets du changement climatique, il a identifié des enjeux, les risques et ouvert des pistes de préconisations. Ce travail dense sera transformé en avis lors de l'Assemblée suivante.

## 20 mai 2021 en présentiel Avis et Présentations

Cette Assemblée s'est également tenue aux Espaces du Fort Carré dans le respect des gestes barrières. Comme pour la précédente, elle s'est intéressée à divers sujets avec plusieurs présentations suivies d'échanges.



➡ La présentation des outils numériques du Conseil de Développement de la CASA.

Les services de la CASA sont venus présenter les outils mis à disposition du CDD et leurs perspectives d'évolution - les espaces collaboratifs de travail et la future plateforme de concertation.

Le CDD dispose également d'un site internet (cddcasa.fr) et communique sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook).

➡ La présentation de l'avis sur la bande littorale : contexte et préconisations.

Cet avis, « L'avenir de la frange littorale face au changement climatique », fait suite à la présentation des travaux effectuée lors de l'Assemblée précédente et fera l'objet du colloque au mois de novembre.

Aboutissement d'un travail collectif de réflexion, analyse et écoute, de débat et de participation des 4 groupes de travail du CDD CASA





Cet avis se compose de deux parties :

- La première concentre des éléments de contexte (état des lieux et risques) qui ont été élaborés en partie avec le Grec Sud.
- La deuxième recense les 27 préconisations que le CDD a identifiées. Celles-ci ont été priorisées grâce à un système de score renseigné par les membres selon des critères tels que la pertinence, le délai de mise en œuvre ou encore le degré du lien avec les compétences communautaires.

## Top 5 des préconisations prioritaires

- N°1** - Repenser des moyens de communication sur la frange littorale pour adapter la mobilité.
- N°2** - Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer.
- N°3** - Préserver et reconquérir / restaurer le bon état de la biodiversité de notre bande littorale.
- N°4** - Redonner une forte qualité paysagère au littoral (repenser le littoral dans son épaisseur).
- N°5** - Mieux anticiper les crues-éclair méditerranéennes et leurs impacts.

## Les Groupes thématiques

2020 et 2021, deux années rythmées par la crise sanitaire mais qui n'ont en rien empêché les membres les plus assidus de se retrouver en visioconférence afin de poursuivre leurs travaux. Ainsi, outre l'avis sur « L'avenir de la frange littorale face au changement climatique », les groupes ont réfléchi et travaillé sur l'économie et le commerce de proximité, les idées issues du colloque de 2019 « Mieux travailler demain sur le territoire, et sur les questions de mobilité.



## Des nouveaux outils

### Une plateforme de concertation dédiée

La plateforme de concertation du Conseil de Développement est un outil numérique visant à faciliter les travaux des membres et le cas échéant l'expression des citoyens dans les démarches de concertations, consultations ou enquêtes menées par ce dernier.

Cette plateforme n'a pas vocation à remplacer les groupes de travail, mais à les compléter en permettant :

- ➔ D'avoir accès à l'ensemble des ressources nécessaires à l'expression de l'avis des membres sur chaque thématique abordée.
- ➔ D'exprimer son opinion et ses arguments, de façon concise et

exploitable au fil des étapes de l'élaboration de l'avis final.

- ➔ De suivre la prise en compte des avis par les élus.



Mise en ligne début **novembre 2021**, deux concertations travaillées par les groupes sont déjà soumises à l'appréciation des membres.

### Une Newsletter : « CDD Actu » pour informer

Le Président et le Bureau du Conseil de Développement ont décidé de publier régulièrement une newsletter dont l'objectif est d'informer les membres de l'actualité principale de l'instance.

Elle contient les dernières nouvelles du CDD avec un mot du Président, les travaux en cours, les événements à venir ainsi que l'interview d'un membre sur son expérience au sein de l'instance.

« CDD Actu » est également destinée aux élus communautaires.

1ère parution en décembre 2021





# UN RÔLE ACTIF SUR LE TERRITOIRE ET AU DELÀ

## Au niveau local

### Associer la population au débat

Après plusieurs mois de réflexion et de préparation, le CDD a organisé en novembre 2021 d'un Colloque intitulé « **Le littoral du 21e siècle, sauvegarder et inventer** »

Comme pour les éditions précédentes, l'objectif de ce colloque était de réunir les acteurs locaux, élus, scientifiques, techniciens, et société civile, pour échanger, débattre et identifier des propositions prospectives.





## TABLE RONDE 1

### « LE LITTORAL : UN ESPACE À SE RÉAPPROPRIER ET À PRÉSERVER »



- **François SABATIER**,  
Maître de Conférence au CEREGE  
(Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement)
- **Janny PLESSIS**,  
Club des cités côtières
- **Nathalie GRILLI**,  
Conseillère municipale d'Antibes, déléguée à l'environnement maritime et aux ports
- **Mathieu EYRARD**  
Directeur Adjoint dans les Alpes-Maritimes de la Direction départementale des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral
- **Alexandre MEINESZ**,  
Professeur émérite, CNRS, Laboratoire ECOSEAS



## TABLE RONDE 2

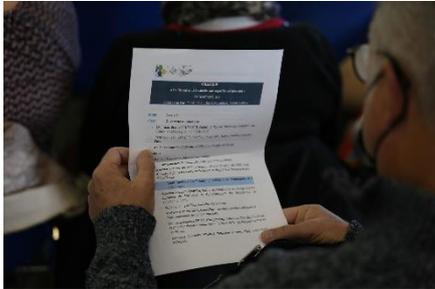
### « LE LITTORAL : S'ADAPTER, TRANSFORMER, INVENTER »



- **Marc COLLINS CHEN**,  
Fondateur de la Société Oceanix (en visioconférence)
- **Thierry OCCELLI**  
Maire d'Opio, Vice-Président de la CASA, délégué à la Mobilité et aux Transports
- **Bernard SALENGRO**  
Docteur spécialiste de l'effet des risques sur la santé des populations
- **Claire BEHAR**,  
Directrice du CRT (Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France)
- **Franck SCARLATTI**,  
Directeur de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur)
- **Marie BENESSAYAG**,  
Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la Mer et aux Mobilités douces,  
1<sup>re</sup> adjointe à la Mairie de Villeneuve Loubet



## Thèmes débattus



La montée des eaux - les ouvrages de protection - la reconquête naturelle - La richesse de la biodiversité – la protection des fonds marins – les déplacements – les loisirs – la plaisance - les ouvrages sur mer.

## Bilan

Le jour « j », le pic de présences est monté à environ 150 personnes, sans compter les intervenants. 140 ont participé à la majeure partie du colloque.



La participation exceptionnelle d'une représentante de la Principauté de Monaco en tant que grand témoin représentant son Altesse Sérénissime - mise en relief du contenu des débats avec l'expérience monégasque dans le domaine de la protection du littoral.





## Communiquer dans la presse locale

Ainsi pour faire la promotion d'une démocratie collaborative, le CDD et ses Vice-Présidents sont présents dans la presse.

- Interview du Président, Bernard TOMASINI, dans Tribune Bulletin Côte d'Azur (13/11/2020)

**collectivités 11**

**FOCUS. BERNARD TOMASINI** *reflet honoraire, président du Conseil de Développement de la CASA*

### “Au CdD, nous sommes dans la prospective, la proposition, jamais dans la décision”

“On analyse, on propose, on suggère...” Mis en place le 23 mai 2003 et présidé depuis par Bernard Tomasini, le Conseil de Développement (CdD) de la CASA se veut le reflet de la diversité de la société civile. Questions.

**Pourquoi un CdD ?**  
Institutionnellement, les CdD répondent à la loi Voynet, avec l'obligation pour les communes d'agglomération (ou de communes) de plus de 50 000 habitants, dès 1999, de créer un Conseil de Développement. Toutes ne l'ont pas fait... Jean Lironetti a été le premier sur le département à donner leur CdD à la CASA, une communauté finalisée en 2003. C'est un organe consultatif qui soit est saisi par la communauté d'agglomération sur tous les sujets qui peuvent intéresser le territoire (dans le cadre de ses compétences, l'aménagement, l'économie, le risque inondation, etc.), soit d'initiative de problématiques ou sujets qu'il estime importants. Les lois NOTRe ou Engagement & Progrès ont renforcé les textes originaux, elles ont même consacré, renforcé le rôle du CdD, dans l'axe d'être l'interlocuteur privilégié des élus et des services, pour que société civile et citoyens puissent faire remonter leur avis, souhaits, doléances.

**Comment s'articule-t-il ?**  
Très simplement, c'est l'objectif. Dans notre cas, quatre groupes de travail, aménagement du territoire et politique de la ville, transports et déplacements, économie et emploi, patrimoine et environnement, avec pour chacun un vice-président animateur. Qui peuvent travailler soit sur une thématique propre à leur axe, soit de manière transversale, avec des interventions très importantes, entre les différents groupes. Le CdD compte une soixantaine de membres, organismes ou qualifiés, de la CA aux associations locales, en passant par des entreprises qui veulent participer à la réflexion économique de la CASA et ses moyens pour y parvenir. Nous pouvons nous solliciter des avis extérieurs qui peuvent enrichir ces réflexions, au sein du collectif qu'ils représentent.

**Le groupe économique ?**  
Entre dix et quatre personnes, sous la vice-présidence de Sophie Trissini, past présidente de la SEA Antibes-Sophia. On y retrouve le Sophia Club Entreprises, le Club des Entrepreneurs de Villeneuve-Laubié, l'UCA, la CCL, la Fondation Sophia Antipolis, l'UPM, l'UMI, et des entreprises qui sont là à titre individuel, comme Amadeus ou Carrefour... C'est un panel assez large.

**Sur quels dossiers prioritaires travaillez-vous ?**  
Nous avons beaucoup travaillé autour des problématiques d'inondation, avec livraison de rapports ou d'avis, dont les conclusions, pour la plupart, ont été prises en compte par les services de la CASA, avec qui nous travaillons en échange permanent (le rôle du CdD est d'ailleurs accru aux côtés de la communauté d'agglomération, Ndr). Nous sommes dans une très bonne dynamique de démocratie participative, sans s'opposer à la démocratie représentative (les élus et services), au contraire.

Nous sommes parfois un peu "peu à gratter" sur nos positions, mais 90% de nos réflexions sont prises en considération sans qu'il y ait de divergences.

**Côté économie, vos axes de travail ?**  
On travaille sur deux grands sujets, et très prochainement on assistera à une réflexion d'abord sur la bande littorale, de Villeneuve-Laubié à Golle-Juan, qui implique tous les groupes de travail. Pour enrichir les réflexions entre les activités économiques du littoral et du moyen pays, notamment Sophie Antipolis. Avec un focus spécial sur l'intégration d'une politique dédiée au site de Port Vauban, que l'on souhaite ultra-connecté à la métropole, via des échanges économiques forts. Nous souhaitons d'ailleurs organiser un colloque sur le sujet au mois de juin pour présenter nos travaux et ouvrir le dialogue, aux experts comme aux citoyens.

On pourra y parler de la zone des pentelles à Antibes, que nous verrons bien associée à un projet global sur la filière yachting plaisance/pêche. De même réflexion, autour du commerce de proximité cette fois par rapport aux grandes implantations existantes ou futures. Nous n'en avons parlé, nous ne sommes pas très favorables à l'arrivée de grandes surfaces partout sur le territoire... Ou sous certaines conditions. Carrefour a un très beau projet sur Antibes par exemple. Mais il faut rester vigilants sur l'emplacement des centres-villes, qui concerne Antibes mais aussi les hauts pays. Enfin troisième axe en matière économique, via un colloque en partenariat avec Cap Azur (le "super" pôle métropolitain du grand Ouest, Ndr) et Grasse notamment, nous plaçons sur les moyens de mieux travailler sur nos territoires dans les années qui viennent. Santé, télétravail et transports, nous sommes en train de finaliser une contribution commune avec nos homologues grasseois (présidée par Jean-Pierre Baudouin) et cannois (où le CdD avait presque fini sa longue prestation, Ndr). Nous avons déjà un vice-président référent Cap Azur, Jean-François Carrasco. Nos problématiques sont les mêmes. Et nos réponses complémentaires, et collectives.

## Participer aux instances thématiques de la CASA

Tout au long des années 2020 et 2021, le Président et les membres du Bureau ont participé à divers événements ou manifestations au titre de leur appartenance au Conseil de Développement.

La CASA souhaite renforcer le rôle du CDD en l'associant à certaines de ses commissions.

- ➔ Au Bureau opérationnel du SYMISA
- ➔ Au Conseil d'exploitation Envibus
- ➔ A la Commission Consultative des Services (CCSPL)
- ➔ A différents Comités de partenaire sur la mobilité



## Au niveau national

### Au sein de la Coordination Nationale des CDD

Le CDD a adhéré à la CNCD en juin 2019. Il y joue un rôle important que ce soit en tant que membre du Bureau ou lorsqu'il participe à l'organisation d'événements nationaux ou contribue aux débats qui intéressent la participation citoyenne.

### Contribution à l'organisation des 13e Rencontres de la CNCD à Fréjus St Raphaël (9 et 10 Novembre 2021)

Le Président du CDD, son Directeur ainsi que ses Vice-Présidents ont participé activement à l'organisation de ces 13<sup>e</sup> rencontres. De mai à novembre, de nombreuses réunions se sont tenues avec la CNCD autour de la thématique « Le temps d'agir ensemble pour les transitions ».

**Intervention à l'atelier n°5** de Bernard TOMASINI « Le travail en réseau du local à l'international, quelle plus-value pour les Conseils de développement ? ».



### Auprès de la représentation nationale

Le CDD de la CASA et la délégation des femmes chefs d'entreprise du territoire reçus par la Sénatrice des Alpes-Maritimes, Alexandra BORCHIO FONTIMP au sénat. **17 novembre 2021**





# LE CHALLENGE 2020 - RENFORCER LE RÉSEAU RÉGIONAL DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

## Mise en place d'une Coordination Régionale des CDD de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comprend une vingtaine de conseils de développement, dont certains sont en cours de création ou de renouvellement. A l'instar du dialogue développé à l'échelle de CapAzur, avec deux autres conseils, le CDD de la CASA a initié une démarche de constitution d'une coordination régionale qui poursuit plusieurs objectifs :

- Le partage d'expériences quant aux travaux prospectifs menés dans les divers EPCI ;

- La conduite d'une réflexion en lien avec la Coordination Nationale sur les réformes dont les CDD font l'objet et celles qui traitent de la participation citoyenne en général ;
- Le regroupement de la diversité des acteurs de cette démarche partagée vécue au travers d'un même territoire de vie pour porter la voix, à la fois diverse et rassemblée, de leur représentation auprès des instances locales et régionales.

Une charte qui fixe les grandes lignes de cet engagement est en cours d'approbation.